

Pays de la Loire, Sarthe
Montfort-le-Gesnois
place Notre-Dame

Place Notre-Dame et halle (détruite)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72058845

Date de l'enquête initiale : 2019

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : inventaire topographique Bourgs et petites cités du Perche sarthois

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : place, halle

Appellation : place Notre-Dame

Compléments de localisation

anciennement commune de Montfort-le-Rotrou

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales : 1836, C1, 21 bis 99 ; 2019, 206 AC. Non cadastré

Historique

L'époque de l'établissement de foires et marchés par les seigneurs de Montfort nous est inconnue. Toutefois, elle pourrait remonter au moins aux années 1200, période à laquelle Rotrou de Montfort tente d'étouffer les foires et marchés des moines de Tuffé qui nuisent vraisemblablement aux siens : il interdit ainsi à ses vassaux de Connerré et Sceaux la fréquentation des dits marchés et foires de Tuffé. Un procès s'ensuit, qu'il perd en 1207 avant de reconnaître que, poussé par de mauvais conseils, il avait tenté de faire abolir les foires de Tuffé. Deux halles sont déjà citées parmi les possessions du seigneur de Montfort Jean III de Ferrières dans un aveu rendu en 1406 au comte du Maine. La première, située dans l'enceinte même du château, est alors déjà ancienne et inutilisée. La seconde halle, située dans le bourg, devait être la "halle à la viande" qui, d'après un autre aveu de 1788 rendu par M. de Murat, occupait l'actuelle place Jacques Moreau qui en a conservé la forme. C'est ce que confirme un plan levé en 1809, indiquant à cet emplacement : "Petit paty où furent anciennement les boucheries avant d'être réunies à la grande halle". A la même époque, l'actuelle place Notre-Dame est le "marché au bestial", où se tient la plus grande partie des foires et marchés de Montfort. De plus, un document du début du XIXe siècle suggère que c'est également ici qu'était rendue la haute justice du seigneur sous l'Ancien Régime.

Engoncée sur sa petite place, la halle à la viande fut donc remplacée à l'initiative de M. de Murat par un troisième édifice dit "grande halle", qui nous est connu par plusieurs photographies et cartes postales anciennes. L'emplacement choisi, à l'entrée dans la grande place devant l'église, était dégagé et permettait de construire un édifice plus vaste. En 1788, le seigneur de Montfort déclare ainsi "mes halles neuves dudit Montfort que j'ai fait réédifier depuis peu". Des travaux y sont mentionnés en 1802 et 1804 : ceux-ci concernent la construction de murs bahuts et de socles en pierre sous les poteaux de la halle pour les isoler du sol (travaux confiés à l'entrepreneur Cossonneau de Pont-de-Gennes) et des réparations à la toiture. Après la Révolution, la propriété de la halle et de la place est l'objet d'un litige entre le châtelain M. de Nicolaÿ et la municipalité. En effet, cette dernière avait profité des événements pour se les approprier et avait fait planter des tilleuls sur la place pour en faire une promenade publique pour l'agrément des habitants. En 1811, M. de Nicolaÿ obtient de la préfecture que la place du marché et la halle, dont il s'estime propriétaire archives à l'appui, lui soient restituées ; la commune conserve un droit d'usage et de passage sur la place et obtient un bail pour l'utilisation de la halle. Finalement, par plusieurs transactions entre 1821 et 1823, M. de Nicolaÿ consent à abandonner la place puis la halle à la commune. Dès 1824, des réparations sont réalisées à la halle "qui menace ruine" et on y aménage, sous un bas-côté, une petite maison d'arrêt. Lors de l'établissement du chemin de grande communication de Ballon à Bouloire, la population de Montfort,

encore très attachée à sa halle, craint sa démolition ou son déplacement, ce qui pourrait défavoriser le marché aux porcs, "l'un des plus considérables du département, et qui de plus occasionnerait la ruine entière de la commune".

Mais rapidement, la halle est perçue comme une entrave à la circulation et une "verrue" devant la nouvelle église achevée en 1858, pour laquelle on a déjà abattu les tilleuls de la place. Le plan d'alignement de la Grande rue, en 1857, prévoit sa démolition pure et simple. Plusieurs projets sont étudiés, mais aucun n'aboutit. En 1862, le conseil municipal envisage ainsi de la raser pour construire, à l'emplacement de deux maisons, une nouvelle halle avec mairie et justice de paix à l'étage. Il s'agit en outre de dégager un espace supplémentaire pour les foires et marchés pour lesquels la place est trop petite. La commune n'ayant pas les ressources nécessaires, il est demandé au comte de Nicolaÿ s'il consentirait à financer le projet. Face à son refus, le projet est rapidement abandonné. En 1866, on envisage de simplement raboter un angle pour élargir le passage. En 1868, le conseil municipal décide cette fois de déplacer le bâtiment, qualifié de "monstruosité que tous les habitants auraient le désir de voir disparaître", pour libérer la vue sur l'église. Une fois encore, le projet n'aboutit pas. Il faut attendre 1906-1907 pour que la municipalité fasse remanier le pignon sud de la halle (création de trois pans) pour faciliter la circulation.

En 1903, pour palier au manque d'eau dans le centre bourg, une citerne est aménagée sous la place par Alfred Fonteix, sur les plans de l'architecte Mézière. En 1920, l'entrepreneur Robert Gaullier érige le monument aux morts de la Première guerre mondiale. En 1937, Montfort-le-Rotrou reçoit la visite de Paul Cordonnier qui décrit la halle (voir annexe), la photographie et indique qu'elle est en très bon état. Suite à cette visite, l'érudit local publie dans le journal La Sarthe un article sur l'édifice, insistant sur sa nécessaire préservation, aussi bien pour l'intérêt du visiteur que pour celui de l'archéologue. Malgré cette recommandation, le conseil municipal procède à sa destruction, ainsi que celle de plusieurs maisons voisines, en février 1946. Les travaux de démolition et de réaménagement de la place ainsi agrandis sont réalisés par des prisonniers de guerre allemands. Les grandes foires et marchés s'étant éteints, la place est convertie en parking. Un abribus est construit en 1984 à l'ancien emplacement de la halle.

Période(s) principale(s) : Moyen Age, 2e moitié 18e siècle

Période(s) secondaire(s) : 2e moitié 20e siècle

Description

De forme irrégulière, la place Notre-Dame, place principale de Montfort-le-Gesnois et parvis de l'église Notre-Dame, est encadrée au nord par l'église et le presbytère, à l'est par le mur de soutènement de la terrasse du château, à l'est par l'ancienne perception, au sud-est et au sud par l'avenue de la Libération et la Grande rue. Autrefois située à l'entrée de la place, à l'emplacement actuel de l'abri-bus, la halle en charpente a été démolie.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié, détruit

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de la Sarthe ; 122 AC 15. 1808-1833 : place du marché de Montfort-le-Rotrou.
- Archives départementales de la Sarthe ; 122 AC 102. 1800-1891 : foires et marchés de Montfort-le-Rotrou.
- Archives départementales de la Sarthe ; 122 AC 144. 1823 : acte de donation de la halle de Montfort-le-Rotrou à la commune.
- Archives départementales de la Sarthe ; 122 AC 146. 1802-1804 : travaux à la halle de Montfort-le-Rotrou.
- Archives départementales de la Sarthe ; 122 AC 153. 1806 : promenade publique de Montfort-le-Rotrou.

- Archives départementales de la Sarthe ; 7 F 90. **Papiers de Lestang, compilés par Menjot d'Elbenne**, communes de Montfort-le-Rotrou et Pont-de-Gennes.
- Archives départementales de la Sarthe ; 18 J 574 et 762. **Collection Paul Cordonnier**, commune de Montfort-le-Rotrou.
- Archives départementales de la Sarthe ; 8 M 113. **1790-1825 : foires et marchés**, commune de Montfort-le-Rotrou.
- Archives départementales de la Sarthe ; 1 Mi 1343 (R 146). **1800-1873 : délibérations du conseil municipal de Montfort-le-Rotrou.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 O 207/8. 1920-1921 : monument aux morts de Montfort-le-Rotrou.
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 O 207/8. 1903 : construction d'une citerne à Montfort-le-Rotrou.
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 O 207/8. 1862 : projet de reconstruction de la halle en dehors de la place du marché de Montfort-le-Rotrou.
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 120. **1839-1914 : chemin de grande communication n° 8 de Ballon à Bouloire**, commune de Montfort-le-Rotrou.
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 1171. **1818-1924 : voirie urbaine**, commune de Montfort-le-Rotrou.
- Archives départementales de la Sarthe ; 4 O 273. 1807-1822 : litige sur la propriété de la halle de Montfort-le-Rotrou.
- Archives départementales de la Sarthe ; 1 Q 64. 1801 : statistique des biens nationaux conservés pour un service public.
- Archives municipales de Montfort-le-Gesnois ; 1 M 13. 1810-1825 : halle et prison de Montfort-le-Rotrou.
- Archives municipales de Montfort-le-Gesnois ; 1 M 14. 1920-1921 : monument aux morts de Montfort-le-Rotrou.
- Archives municipales de Montfort-le-Gesnois ; 5 M 6. 1862 : projet de halle, mairie et justice de paix à Montfort-le-Rotrou.
- Archives municipales de Montfort-le-Gesnois ; 1 O 5 à 7. 1887-1903 : place Notre-Dame, Montfort-le-Rotrou.
- Archives municipales de Montfort-le-Gesnois ; 1 O 23. 1906 : rétrécissement de la halle de Montfort-le-Rotrou.

Documents figurés

- 1937 : photographies de la halle de Montfort-le-Rotrou, par Paul Cordonnier. (Archives départementales de la Sarthe ; 18 J 574).

- **XIXe siècle : plans d'alignements, voirie urbaine de Montfort-le-Rotrou.** (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 1171).
- **1836 : plans cadastraux napoléoniens de Montfort-le-Rotrou et Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; PC\208 et 244).
- 1903 : plan de la place de Montfort-le-Rotrou dressé pour la construction d'une citerne. (Archives municipales de Montfort-le-Gesnois ; 1 O 6).
- Collection Goisedieu de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Collection particulière).

Bibliographie

- AMALFITANO, Franck. Nobles et titrés de la Sarthe de 1789 à la "République des Ducs", enracinement d'une aristocratie provinciale et parisienne. Thèse, université du Mans, 2010.
p. 268, 668
- DEBUISSER, J.-P. **Histoire de Pont-de-Gennes, Montfort-le-Rotrou, Saussay (avant 1789).** Pont-de-Gennes : 1981.
p. 11, 63, 68
- NICOLAY de, Jean. **Montfort à travers mille ans d'histoire.** Mesnil-sur-l'Estrée : Imprimerie Nouvelle Firmin Didot, 2008.
p. 119, 189, 229
- PESCHE, Julien-Rémy. **Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe**, t. 1, 1829. Réédition Paris : Lorissee, 1999.
p. 153, 160, 162-163
- ROBVEILLE, Alphonse. **Montfort-le-Gesnois, seigneurie et paroisse de Montfort-le-Rotrou.** Paris : Res Universis, 1991.
p. 24, 81, 84

Périodiques

- FERRAND, Robert. "Le monument aux morts de Montfort-le-Rotrou". *La Vie Mancelle et Sarthoise*, t. 317, novembre-décembre 1994.
p. 27
- FROGER, Louis. **La paroisse de Montfort-le-Rotrou.** *La Province du Maine*, 1913.
p. 282

Annexe 1

Foires et marchés à Montfort-le-Rotrou et Pont-de-Gennes.

On ne trouve pas trace de l'établissement des foires et marchés de Montfort-le-Rotrou et de Pont-de-Gennes dans les archives. La place du marché et des halles de Montfort sont toutefois signalées dans un aveu de 1406.

Montfort comptait quatre foires, principalement pour les vaches et chevaux, celle de la mi-Carême (le samedi suivant la mi-Carême), celle de Pâques fleurie (le samedi avant les Rameaux), celle de Sainte-Croix (le samedi avant le 3 mai) et celle de Saint-Gervais (le samedi le plus proche du 19 juin). Le bourg était également le lieu d'un marché hebdomadaire, le samedi, qui fut longtemps le seul du canton et l'un des principaux de l'arrondissement. Les documents d'archives insistent sur l'importance des foires et marchés de Montfort jusqu'au début du XIXe siècle. Le marché était

considérable par sa fréquentation et la quantité de grain qui s'y vendait, aussi Montfort pouvait être considéré comme un grenier à blé du Mans. Il est dit en 1798 que "le marché de Montfort, considérable par le grain qui s'y vend, mérite toute l'attention de l'administration centrale. La halle est toujours fournie de 800 à 1000 boisseaux de tout grain. Le boisseau est de 50 livres". Les foires aux bestiaux étaient également réputées, il est même écrit dans un document de 1810 que ces foires aux bœufs qui se tenaient un demi-siècle auparavant étaient "autrefois plus considérables que celles du Mans". Selon ce même écrit, une augmentation des prélèvements du seigneur sur les bœufs vendus donna lieu à une révolte des négociants, "Normands et autres acheteurs", en 1750. Selon l'auteur, ce fut la raison de l'effondrement des foires aux bœufs de Montfort, les Normands ayant fait le serment de ne point y revenir.

Pour Montfort, l'activité commerciale était un enjeu crucial car la paroisse, puis la commune, ne disposant pas de terres agricoles ni d'autre industrie que le filage du chanvre, ne pouvait s'enrichir que grâce au négoce. Ainsi, Montfort fut avant tout un bourg de marchands. Les archives du XIXe siècle reflètent bien l'importance de l'activité marchande pour la commune et les décisions destinées à protéger les intérêts de ses foires et marchés sont nombreuses : mesures d'encadrement de l'espace et de la durée du marché, interdiction des ventes à la sauvette, hostilité aux marchés concurrents... On trouve par exemple, dans une délibération du conseil municipal de 1803, les dispositions suivantes : "le marché ouvrira pour le fil, chanvre, draps et pour toutes espèces de comestibles et menue denrée à six heures précise, à partir du samedi 4 thermidor prochain, jusqu'au samedi d'avant la Toussaint inclusivement ; et depuis cette époque jusqu'à Pasque, à huit heures [...]. Quant à la vente des grains, les heures ont été fixées ainsi qu'il suit : l'avoine et le blé à huit heures, l'orge, méteil et seigle à midy, et le froment à une heure". En 1806, les limites du marché dans la Grande rue sont fixées entre la maison dite de l'Étoile et le puits dit du Bureau. Les gendarmes de la brigade de Connerré sont chargés de veiller au respect des règles du marché. Vers 1840, c'est le marché aux porcs de Montfort qui fait sa réputation, étant "l'un des plus considérables du département".

L'importance du commerce à Montfort se reflétait dans le nombre des espaces publics dévolus aux échanges. Selon les archives, la place devant l'église était réservée aux ventes de bestiaux, la halle principalement aux grains et aux viandes, sur la petite place de l'ancienne halle (actuellement place Jacques Moreau) se tenait le marché aux fruits et à l'emplacement des communs du château le marché aux chanvres. Le reste des marchands s'installait dans la Grande rue, sur des bancs ou à même le pavé.

Pont-de-Gennes disposait pour sa part d'un vaste champ de foire qui marque encore profondément le visage du bourg. Deux foires, aux porcs principalement, s'y tenaient annuellement, celle de Saint-André (le 30 novembre) et celle de Sainte-Luce (le 13 décembre). La remise à plat de l'administration à la fin du XVIIIe siècle donne à Pont-de-Gennes l'occasion de disputer à Montfort-le-Rotrou son rôle politique et commercial. La commune fait valoir auprès de l'administration ses foires en plein essor et son vaste champ de foire d'un accès facile. Montfort parvient à conserver son statut, mais ses foires s'étiolent tandis que son marché reste l'un des plus importants de l'arrondissement du Mans dans la 2e moitié du XIXe siècle. En parallèle, le poids des foires de Pont-de-Gennes augmente tout au long du XIXe siècle : la commune obtient ainsi en 1845 l'allongement de ses deux foires à deux journées consécutives, puis la création en 1868 d'une foire supplémentaire franche de droits de place : la foire dite de Saint-Gilles (le jeudi puis le lundi après le premier dimanche de septembre), remplacée dès 1906 par celle de Saint-Rémi (le 3e jeudi de mai).

Pendant ce temps, la création de la nouvelle route royale Paris-Nantes sur la rive gauche de l'Huisne dans les années 1770-1780 et les améliorations de la circulation qui s'ensuivent au début du XIXe siècle, chamboulent progressivement la situation économique du canton. Montfort-le-Rotrou et Pont-de-Gennes se retrouvent à l'écart du principal axe de communication de la Sarthe, et c'est désormais Connerré, à partir de la 2e moitié du XXe siècle, qui devient le principal pôle commercial du canton : avec le rétablissement de ses foires en 1853 et le développement d'un marché aux porcs très fréquenté et renommé qui se tient le mercredi, Connerré détrône peu à peu les communes rivales. Au cours du XXe siècle, foires et marchés de Montfort-le-Rotrou et Pont-de-Gennes déclinent fortement jusqu'à presque entièrement disparaître. Il ne subsiste aujourd'hui, à Montfort-le-Gesnois, qu'un petit marché assez confidentiel le samedi, pâle reflet de ce qu'il fut aux siècles précédents.

Annexe 2

La rivalité de Montfort-le-Rotrou et Pont-de-Gennes pour le statut de chef-lieu de canton et de pôle commercial, en 1790.

AD Sarthe ; 8 M 113. **1790 : mémoires des communes de Pont-de-Gennes et de Montfort-le-Gesnois se disputant la prééminence sur le canton** (extraits).

1790, 26 août : pétition pour le transfert du chef-lieu de canton à Pont-de-Gennes.

"A Messieurs les membres et administrateurs du Département de la Sarthe.

Messieurs,

[...] C'est dans cette confiance que la commune de Pontdegennes, profitant du moment où ses législateurs s'occupent de la réforme des abus et de l'établissement d'un meilleur ordre de choses, oze vous faire une pétition tendante à ce que le Pontdegennes soit désigné pour le chef-lieu de canton dit provisoirement de Montfort, et que le marché de ce dernier

endroit se tient à l'avenir au Pontdegennes. Sa situation avantageuse, l'accroissement de la prospérité, le bien public lui assurent d'avance le succès de sa demande.

A l'égard du canton, le Pontdegennes est plus au centre que Montfort de toutes les paroisses qui le composent. La carte du Maine en offre la preuve, sept de ces paroisses sur dix sont séparées de Montfort par la rivière d'Huine et ne peuvent s'y rendre qu'en passant par le Pontdegennes où est un pont qui est le seul praticable depuis La Ferté-Bernard jusqu'au Mans. Le Pontdegennes connu pour être un gros bourg de la province du Maine est sur un sol uni de toutes parts et bien bâti, il a environ trois quarts de lieue de rayon au nord, à l'est et à l'est sud-est. On y compte mille habitants ou environ, le bourg est composé de sept rues très larges dont quatre très longues et toutes sur un fond de gravier très solide. Il renferme dans son enceinte un hôpital assez bien renté. Il est arrosé par la rivière d'Huine qui le traverse même par une de ses extrémités. Trois maisons de bénéfice actuellement à la disposition de la nation lui fournissent un moyen d'embellissement et s'offrent pour son utilité, toutes trois situées au milieu du bourg et ornées de jardins sont propres à des établissements d'éducation publique et de charité, même à des manufactures.

Quant au marché, cette commune est propriétaire d'un vaste champ de foire attenant au bourg et formant un carré parfait d'environ cinquante toises sur chaque face. Il est entouré sur deux de biens nationaux qui se vendroient beaucoup plus avantageusement si notre vœu étoit rempli et sur lesquels on verroit bientôt s'élever des maisons. A l'est et au sud sont des prés et des paturages excellents. Au centre du bourg est un abreuvoir superbe. Il s'y tient de toute ancienneté deux foires par an, les jours de Saint André et Sainte Luce, qui sont plus fortes qu'aucune de celles de Montfort. Il est avoisiné par la grande route de Paris au Mans qui n'en passe pas à un demi quart de lieue. L'avenir nous promet qu'il sera traversé par une nouvelle route que le commerce et la communication de Lucé, le Château du Loir, Vendôme, Saint-Calais, Trôo et autres villes avec Bonnétable, Mamers, Bellême et Mortagne rendent nécessaire. C'est le point de réunion de huit paroisses voisines tous les jours de fêtes et dimanches, soit pour l'office divin soit pour le commerce ou pour se procurer des ouvriers en tout genre ou des journaliers qu'on y trouve en tout temps, notamment jusqu'au nombre de cinq à six cents pendant la durée de la moisson. On y voit une halle, ce qui prouve que le marché y tenoit autrefois. Un autre fait qui en démontre encore l'importance, c'est qu'il est, et non Montfort, le siège du département des aydes. Enfin pour ôter tout prétexte de critique aux habitants de Montfort, la commune du Pontdegennes fait offre de faire construire une nouvelle halle dans son champ des foires et paver les rues du bourg à ses propres frais.

Montfort au contraire est un lieu très escarpé qui n'a pas un quart de lieue de rayon en tous sens. Il contient tout au plus six cents habitants. La maison du ci-devant seigneur, les jardins et bois qui en dépendent occupent la moitié de son étendue. Le bourg n'est composé que d'une seule rue située sur la pointe du roch et dont tout le pavé en ce qu'il y en a est on ne peut plus mauvais. Les hommes de pied y gravissent encore, mais les voitures n'y peuvent arriver qu'avec des difficultés inexplicables. Le marché s'y tient dans la rue ce qui est absolument incommode pour tous ceux qui y amènent des marchandises et cela à défaut de places car dans la petite qui est au-devant de l'église, dans un enfoncement, et qui n'a pas vingt pas géométriques de diamètre se trouve un ravin qu'on ne peut combler parce qu'il sert de passage pour se rendre de l'église au bas de la rue, ravin qui rend cette petite place impraticable à cause du danger qu'il y a que les bestiaux n'y tombent. La rivière en est éloignée d'environ un quart de lieue. Il n'existe aucun chemin public qui y conduise en sorte que les habitans sont obligés de venir faire boire leurs bestiaux au Pontdegennes. Ce lieu (Montfort) qui ne conduit à nul autre, qu'on ne peut mieux vous dépeindre que comme un cul-de-sac, qui ne renferme dans son étroit circuit ni édifices publics ni biens nationaux qui méritent considération, n'est absolument susceptible d'aucun accroissement, la preuve en est qu'à défaut d'emplacement ses habitans ont été dans la nécessité de choisir un cimetière à l'extrémité la plus éloignée d'eux du bourg du Pontdegennes [...].

D'après cette double description dont la commune du Pontdegennes garantit la sincérité, la préférence lui est due incontestablement sur Montfort pour le canton et le marché et elle espère que la pétition qu'elle en fait, fondée sur des motifs les plus puissants d'intérêt public sera favorablement accueillie".

1790, 25 décembre : mémoire de la ville de Montfort pour la continuation de ses foires et marchés.

"A Messieurs les administrateurs du département de la Sarthe.

Messieurs,

La ville de Mont-fort s'aveugle-t-elle, quand elle s'imagine que vous ne ferez aucune attention au mémoire que son faux-bourg vous a présenté contre son chef-lieu, contre nous-mêmes ? Nous auroit-on mis dans l'erreur, lorsqu'on nous a assuré que nos rivaux ont retiré leur pétition, en vous priant d'oublier l'écart qu'elle a fait, lorsqu'elle a cherché à détruire ses plus proches voisins ? Serions-nous assez malheureux pour être la victime de ces ruses, dont l'ancien régime ne sçavoit que trop couvrir ses démarches ? [...]

Oui, Messieurs, la démarche du Pont de Gennes est 1° injuste. Enlever à d'anciens propriétaires l'unique moyen de subsister qu'ils ayent et cela depuis un tems immémorial, c'est une injustice criante, que toutes les loix doivent s'empresser de réprimer. La ville de Mont-fort n'a de ressources que dans ses foires et marchés renfermés dans ses murs, les 731 individus qui forment sa population, n'ont d'autres possessions au dehors que leur vallée et quelques pièces de terre sablonneuse, isolées et de peu de valeur. La dîme de ce terrain ensemencé tous les ans n'a presque jamais produit au-delà de 300 livres, quoique tous les légumes et racines y füssent décimables : elle se payoit au treizième ; d'où il est évident que l'agriculture ne nous donne pas annuellement cens sols par individu, il faut donc nécessairement conclure qu'en nous ôtant le commerce, ou du moins le marché, qui en est l'aliment, on nous réduit à l'indigence pour ne pas dire

à la mendicité. [...] En effet que manque-t-il au Pont de Gennes ? La nature et l'art semblent s'être concertés pour en faire le lieu le plus opulent de la province. Ce bourg, connu autrefois sous le nom de faux-bourg de St Giles de Montfort est maintenant l'un des plus gros de la province [...].

2° La demande du Pont de Gennes est opposée au bien général [...]. Les profits du vendeur sont plus considérables lorsque ses marchandises exposées dans un lieu toujours sec et propre, sont d'ailleurs conservées dans des magasins aérés, où l'humidité ne peut les détériorer ; lorsque toujours à la porte de son auberge, il peut dans la minute les mettre à couvert des injures de l'air ; enfin lorsque dans toutes les saisons de l'année il ne trouve aucun danger de les étaler. Messieurs, telle est exactement la disposition du marché de Montfort que, sur un des côtés, d'une place carrée de trente deux toises, dont le sol en pente douce et sablonneux est sec en tout tems et s'affermir par les pluies mêmes, s'élève une belle et vaste halle, aussi solidement bâtie qu'on le peut désirer : elle est environnée d'auberges et de cabarets, d'où le vendeur peut à l'aise veiller sur ses marchandises. Le grain qui se vend sous cette halle approvisionne la ville du Mans et tous les bourgs du voisinage, dont elle est en quelque sorte le grenier. Aux deux côtés de cette halle, sont deux petites rues qui donnent à la place un accès libre et facile, pour les voitures et les chevaux. On peut encore y arriver par trois autres endroits, moins unis à la vérité, mais qui ne sont point des ravins impraticables, puisqu'on peut les monter et les descendre à cheval [...].

Sur le côté de la place, opposé à la halle, on voit l'église et le presbytère attenant. Cette église, qui pourroit contenir le double et le triple de nos habitants, est très solidement bâtie ; elle a plus de cent pieds de longueur et 34 de largeur. Trois autels avec leurs colonnes, pilastres et gradins en marbres de différente espèce, des ornemens riches et en grand nombre, la font à juste titre regarder comme la première église du canton, et si le projet des réunions se réalise bientôt, il n'y a pas de doute qu'elle ne soit choisie pour le centre de plusieurs portions de paroisses qui s'étendent jusqu'au pied des murs de notre ville.

L'accès à notre halle le plus fréquenté est par la grande rue, qui y communique immédiatement. Cette rue qui traverse la ville d'une extrémité à l'autre est pavée en son entier et elle est si large, que généralement quatre à cinq voitures y passeroient de front. C'est là que se vendent les denrées et comestibles, c'est là que les merciers et colporteurs étalent, pour être aussi à portée de leurs auberges, que les blâtières, les bouchers etc le sont des leurs sous la halle. A l'extrémité orientale de cette grande rue nous avons une autre place, où se fait un commerce immense de fil, chanvre, gibier, volaille etc. Là, trois auberges sont encore à la main des marchands de ce genre dans les saisons pluvieuses [...].

Il est un point de vue plus important pour la société, et qui va sans doute, Messieurs, fixer toute votre attention : c'est la conservation, la santé, la vie même de nos concitoyens. Montfort, situé sur la pente douce d'un monticule de sable, et non sur la pointe d'un roc, puisqu'on n'y trouve de pierres qu'en creusant très profondément, Montfort jouit de l'air le plus vif et le plus pur. Assez éloignés de la rivière, pour n'en ressentir aucune incommodité, nous en sommes assez voisins, pour en avoir tous les avantages. Des fontaines au bas du pavé servent et de lavoir et d'abreuvoir. Veut-on baigner les chevaux ? Le gué de la Pécardière, sur l'Huisne, n'est qu'à cinquante toises du bas de la ville : un chemin doux et uni, entre le prés, nous y conduit. Dans l'enceinte de nos murs, plus de quarante puits nous fournissent une eau délicieuse et d'autant plus saine et plus pure qu'elle est filtrée au travers du sable. Le reproche qu'on nous fait sur le défaut d'eau n'est donc point aussi grave qu'on se l'imagine [...].

Daignez, Messieurs, daignez un moment descendre avec nous au Pont de Gennes, et vous verrez que, si l'Huisne enrichit le cultivateur, elle rend aussi le faux-bourg presque inhabitable. Lorsque cette rivière vient à déborder, ce qui n'arrive que trop souvent, son lit étant très resserré, toutes les rues sont inondées [...]. Le torrent est si violent, qu'on a vu plusieurs fois des hommes, des chevaux, des voitures emportés par sa rapidité. Qu'arrive-t-il de ce déluge universel pour le Pont de Gennes ? Dans tous les appartements où l'eau a pénétré et séjourné, il reste une humidité, aussi funeste à la santé qu'elle seroit pernicieuse aux marchandises qui y seroient déposées. Il ne seroit donc pas possible d'y avoir des magasins de plein-pied. Les boutiques également ne pourroient être qu'au premier [...]. Non, messieurs, c'est un cloaque perpétuel, où par conséquent le marchand ayant sans cesse à lutter contre un demi-pied de boue, compromettrait gravement ses intérêts, sa santé, sa vie. Ajoutons que l'endroit convoité pour bâtir une halle, aussi humide, presque aussi fangeux et où l'eau croupit également, est séparé du bourg par plusieurs jardins : on s'y rend par deux petits chemins bas, étroits et remplis d'eau. Aucun édifice pour déposer les marchandises, pas une auberge, pas une écurie à portée [...].

3° Enfin le projet du Pont de Gennes est impraticable. Nous convenons que cette commune est riche, par les productions abondantes du sol fertile qu'elle cultive, mais sans trop hasarder, nous pouvons assurer que toutes les fortunes mobilières de ce bourg cumulées ensemble ne suffiraient pas pour faire exécuter la moitié seulement des vastes projets qu'elle médite. Acheter l'emplacement d'une halle, celui des auberges et des magasins, qui doivent être à sa proximité ; édifier cette halle avec ses accessoires ; exhausser et paver sept grandes rues ; bâtir une église et un presbytère ; former une banlieue, telles seroient en abrégé les dépenses indispensables au Pont de Gennes, si sa pétition étoit accueillie [...]. 1ère dépense, l'emplacement de la halle, connu sous le nom de champ de foires : c'est un excellent fonds, de plus de soixante toises carrées : il appartient au cidevant seigneur. On sait qu'anciennement les deux foires du Pont de Gennes, connues et annoncées dans tous les almanachs forains sous le nom de foires de Montfort, se tenoient le long des chemins qui conduisent au bourg ; le seigneur avoit des possessions qui n'en étoient pas éloignées ; des motifs d'intérêt le déterminèrent à y fixer ces foires éparses, où les droits étoient sans doute trop difficiles à percevoir exactement. S'en emparer, ce seroit s'opposer formellement aux décrets de l'assemblée nationale, qui veulent impérieusement que les municipalités ne puissent s'approprier les places publiques, dont les ci devant

seigneurs sont fondés en titres. 2e dépense, bâtir des auberges. Dans tout le Pont de Gennes, il n'en existe que deux à écurie, qui ne sont point à portée du champ de foires [...]. 3e et terrible dépense, exhausser et paver sept grandes rues, avec du pavé qu'on ne trouve qu'à deux lieues de l'endroit. Cet ouvrage seul couteroit plus de quarante mille écus [...]. 4e et considérable dépense, édifier une église et un presbytère. La chapelle des religieuses bénédictines de leur prieuré qu'ils ont fait ériger en église paroissiale n'est qu'un petit oratoire : elle n'est pas susceptible d'augmentation. La rivière et la rue en touchent les deux extrémités [...]. 5e dépense, une banlieue, généralement par rapport aux chemins bas et acqueux qui conduisent à ce bourg, mais particulièrement parcequ'il seroit injuste de priver plusieurs paroisses des avantages du marché. Or Fatines, Saussai, St-Corneille, partie de St-Mars, de Champagné, Savigné etc ne peuvent se rendre au Pont de Gennes que par Mont-fort [...].

Le souvenir de l'ancien régime, la crainte de son retour avoient pu indisposer quelques citoyens contre le lieu où il fut exercé avec tant d'empire ; mais on est tellement revenu de cette crainte, que depuis son entière extinction, nos marchés et nos foires ont pris un accroissement incroyable. Ces foires autrefois si célèbres, qu'elles étoient regardées comme l'entrepôt de tous les bœufs que fournissaient à la capitale les provinces du Poitou, d'Anjou, de Touraine et de Saintonge etc, vont enfin reprendre leur ancienne splendeur. Pour y parvenir, il ne nous reste, Messieurs, qu'un vœu à formuler : celui de voir notre pavé parfaitement réparé, quoiqu'il ne soit pas si mauvais qu'on vous l'a dépeint [...]. N'est-il pas douloureux de voir les futurs habitans de la même paroisse, de la même municipalité, acharnés les uns contre les autres, s'épier continuellement, pour se trouver en défaut. Daignez terminer ces débats, daignez nous rendre la paix. Un arrêté de votre part, dans lequel vous déclarerez que les choses resteront dans leur ancien état, en est le seul moyen [...]."

Annexe 3

Description de la halle (détruite) de Montfort-le-Rotrou, par Paul Cordonnier, en 1937.

AD Sarthe ; 18 J 574. **Papiers Paul Cordonnier, commune de Montfort-le-Rotrou. Description de la halle, 1937.**

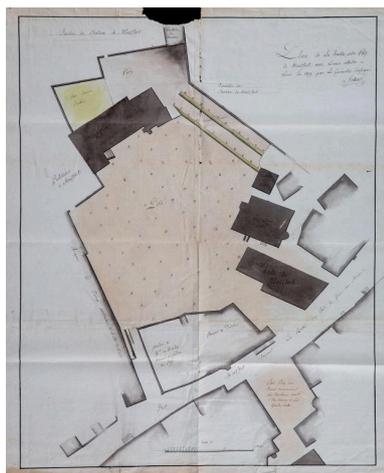
"Long bâtiment de plan rectangulaire tout en charpente, en forme de nef d'église avec deux allées latérales [...], couvert en tuiles, ouvert aux extrémités et garni d'un passage au centre de chacun des grands côtés. Il est situé au sud-ouest de l'église moderne, au milieu du bourg, le long de la grande route qui le contourne ; une grande place se trouve à sa partie nord. Ces halles vues de l'extérieur ont l'air d'un immense accent circonflexe sur de très petits montants : la toiture est en ligne brisée, en tuiles, et descend très bas.

L'intérieur se compose d'une allée centrale très large, et de deux allées latérales étroites. Entre ces dernières et l'allée centrale, se trouvent, de chaque côté, huit grands et gros piliers de bois à section carrée, retaillés à deux mètres environ du sol, posés sur huit dés ou trapézoèdes de grès blanc de 60 à 80 cm de haut. Le long des allées latérales il n'y a pas de mur dans toute la hauteur, mais une simple maçonnerie supportant des poteaux plus minces que les piliers de l'allée centrale ; le côté sud-est est clos de planches ; celui vers le nord-ouest longeant et surplombant la route est à jour.

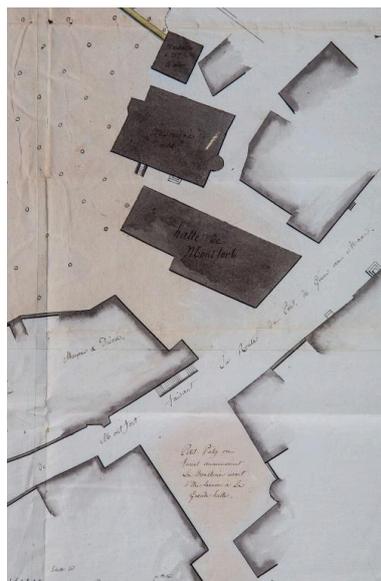
Toute la partie nord de ce côté est cependant occupée par un petit bâtiment de maçonnerie abrité sous la toiture générale ; ce bâtiment est ouvert vers l'allée centrale par deux grandes ouvertures en forme de fenêtres à volet de bois, et une petite ouverture en arc cintré (de style XVIIe siècle) ; vers le nord-ouest, le bâtiment s'ouvre directement sur la route par une porte, une imposte et une fenêtre. Au centre du côté nord-ouest, un escalier de huit marches en grès avec petit toit se décrochant de l'ensemble de la toiture fait communiquer les halles en surplomb avec la route. Au centre du côté opposé, les halles communiquent avec l'extérieur par un passage similaire mais sans escalier, étant de plein pied.

La charpente est simple : les fermes en triangle, avec leur entrait, leurs arbalétriers, pannes, chevrons, aisseliers et faitage sont de style classique. A l'extrémité nord-est se trouve une partie de charpente en rayons pour soutenir une descente de toit perpendiculaire aux deux grands plans latéraux".

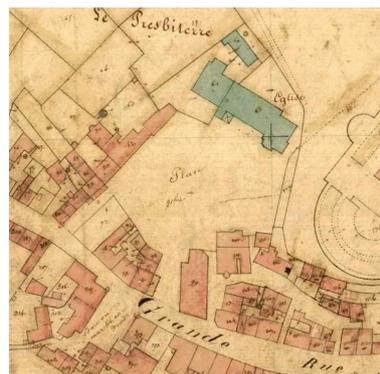
Illustrations



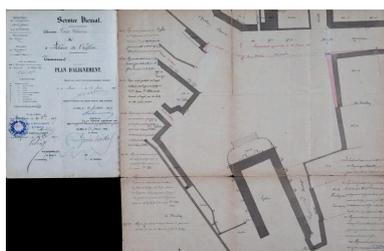
Un plan de la place Notre-Dame et de la place Jacques-Moreau, 1809.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201483NUCA



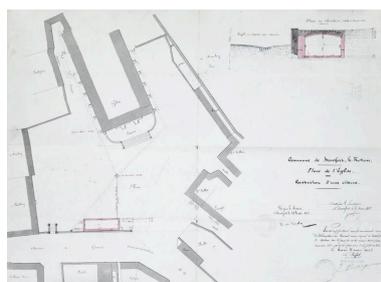
Un plan de la place Notre-Dame et de la place Jacques-Moreau, détail, 1809.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201484NUCA



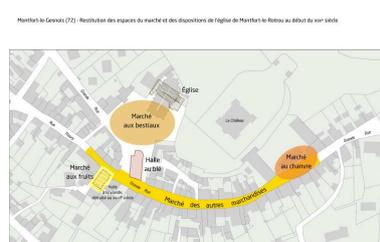
La place, la halle et l'ancienne église sur le cadastre napoléonien de 1836.
IVR52_20197201211NUCA



Le plan d'alignement de la place Notre-Dame, 1887.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201482NUCA



Un plan de la place dressé pour la construction d'une citerne, 1903.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200677NUCA



Les espaces du marché de Montfort-le-Rotrou au début du XIXe siècle.
Dess. Virginie Desvigne
IVR52_20197201288NUDA



La halle, carte postale d'avant 1906.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201035NUCA



La halle, carte postale d'avant 1906.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201036NUCA



La halle, carte postale d'après 1906.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201037NUCA



Une photographie de l'intérieur de la halle, début du XXe siècle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201053NUCA



La place, carte postale du début du XXe siècle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201033NUCA



La place, carte postale du milieu du XXe siècle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201034NUCA



Des photographies de la halle en 1937, par Paul Cordonnier.
Phot. Pierre-Bernard Fourny,
Phot. Paul Cordonnier-Détré
IVR52_20197201453NUCA



Des photographies de la halle en 1937, par Paul Cordonnier.
Phot. Pierre-Bernard Fourny,
Phot. Paul Cordonnier-Détré
IVR52_20197201454NUCA



Des photographies de la halle en 1937, par Paul Cordonnier.
Phot. Pierre-Bernard Fourny,
Phot. Paul Cordonnier-Détré
IVR52_20197201452NUCA



La place.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201509NUCA



La place et l'église.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200816NUCA



Le monument aux morts.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200878NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Montfort-le-Gesnois : présentation du bourg (IA72058823) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois

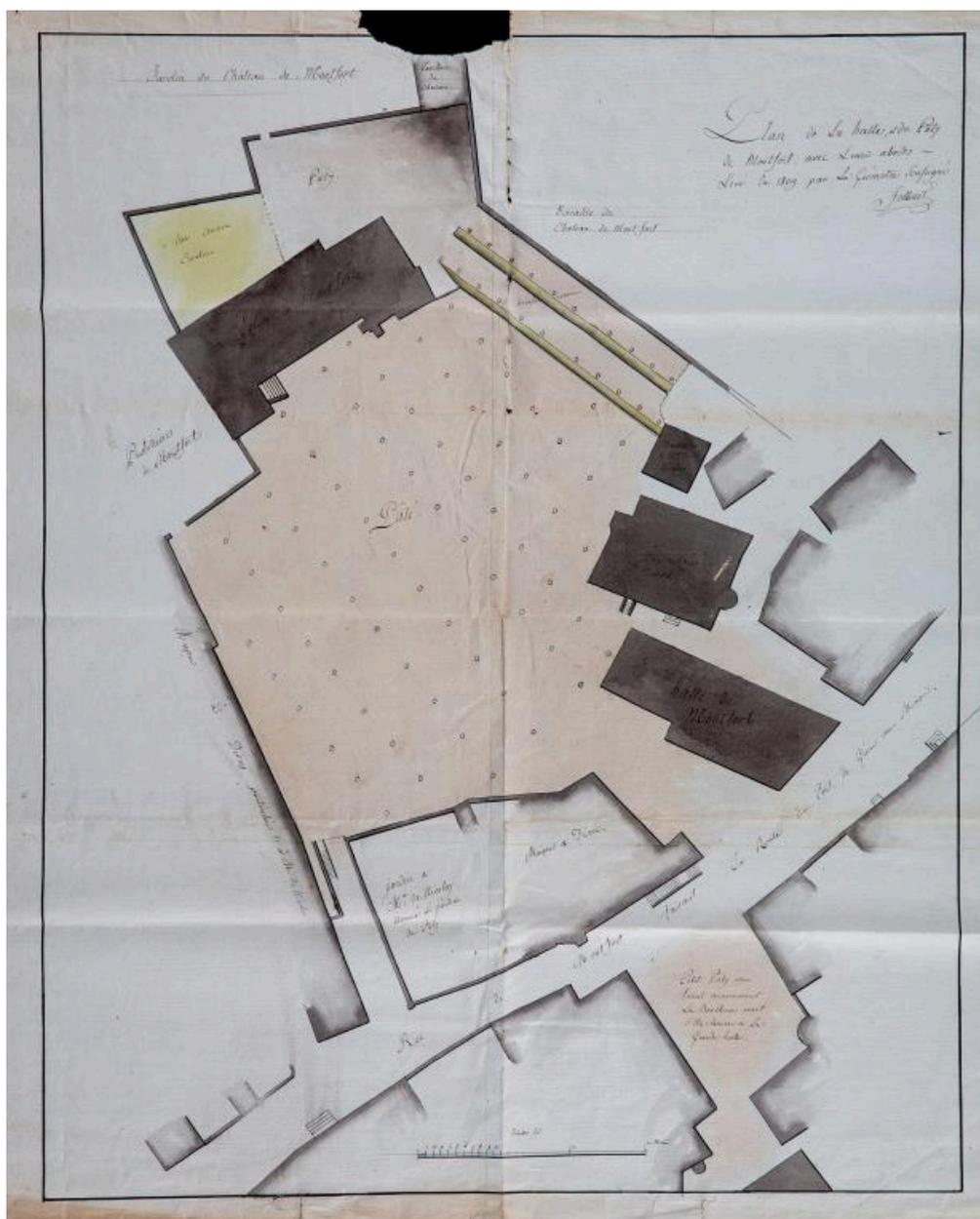
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Bourg de Montfort-le-Gesnois : ancien bourg de Montfort-le-Rotrou (IA72058825) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois

Auteur(s) du dossier : Pierrick Barreau

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Pays du Perche sarthois



Un plan de la place Notre-Dame et de la place Jacques-Moreau, 1809.

Référence du document reproduit :

- **XIXe siècle : plans d'alignements, voirie urbaine de Montfort-le-Rotrou.** (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 1171).

IVR52_20197201483NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un plan de la place Notre-Dame et de la place Jacques-Moreau, détail, 1809.

Référence du document reproduit :

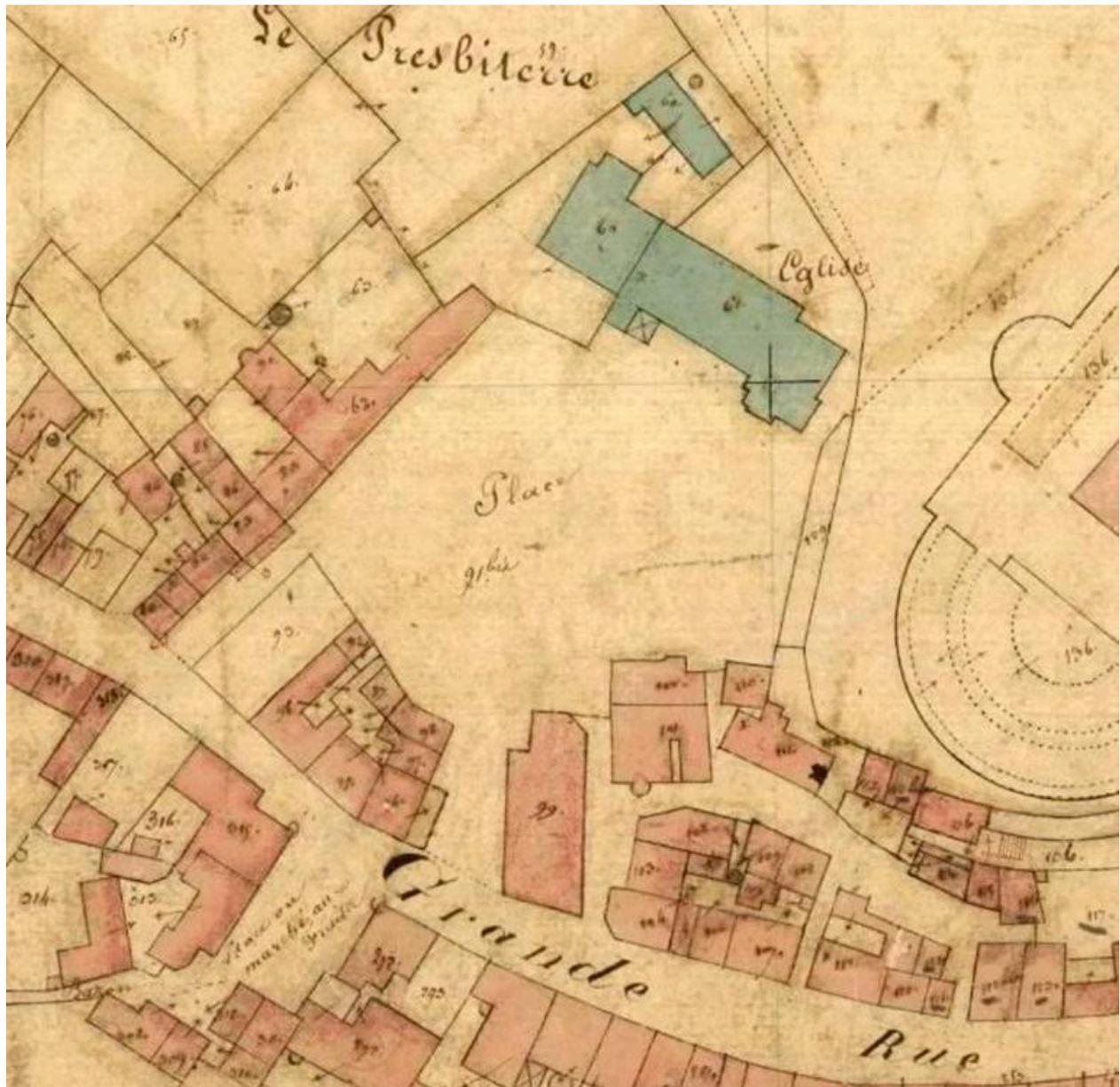
- **XIXe siècle : plans d'alignements, voirie urbaine de Montfort-le-Rotrou.** (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 1171).

IVR52_20197201484NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La place, la halle et l'ancienne église sur le cadastre napoléonien de 1836.

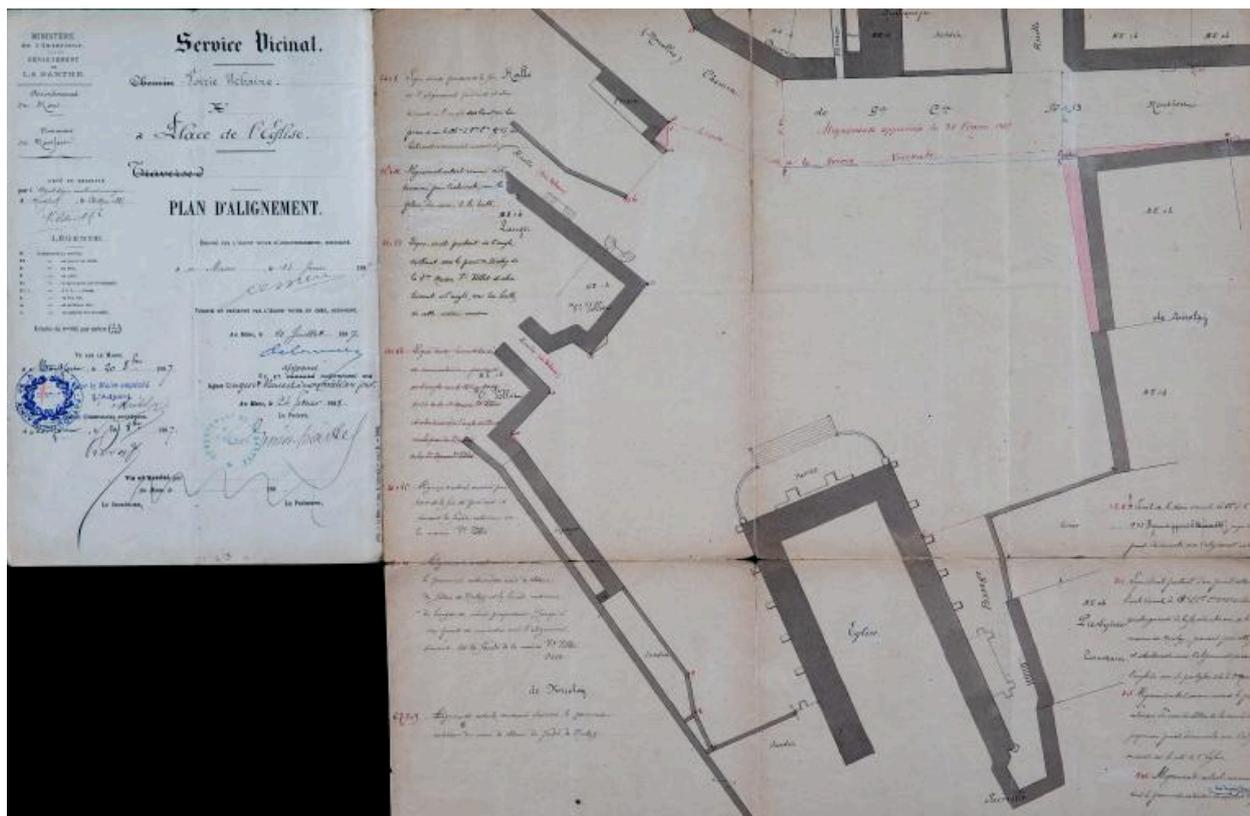
Référence du document reproduit :

- **1836 : plans cadastraux napoléoniens de Montfort-le-Rotrou et Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; PC\208 et 244).

IVR52_20197201211NUCA

Date de prise de vue : 2019

(c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le plan d'alignement de la place Notre-Dame, 1887.

Référence du document reproduit :

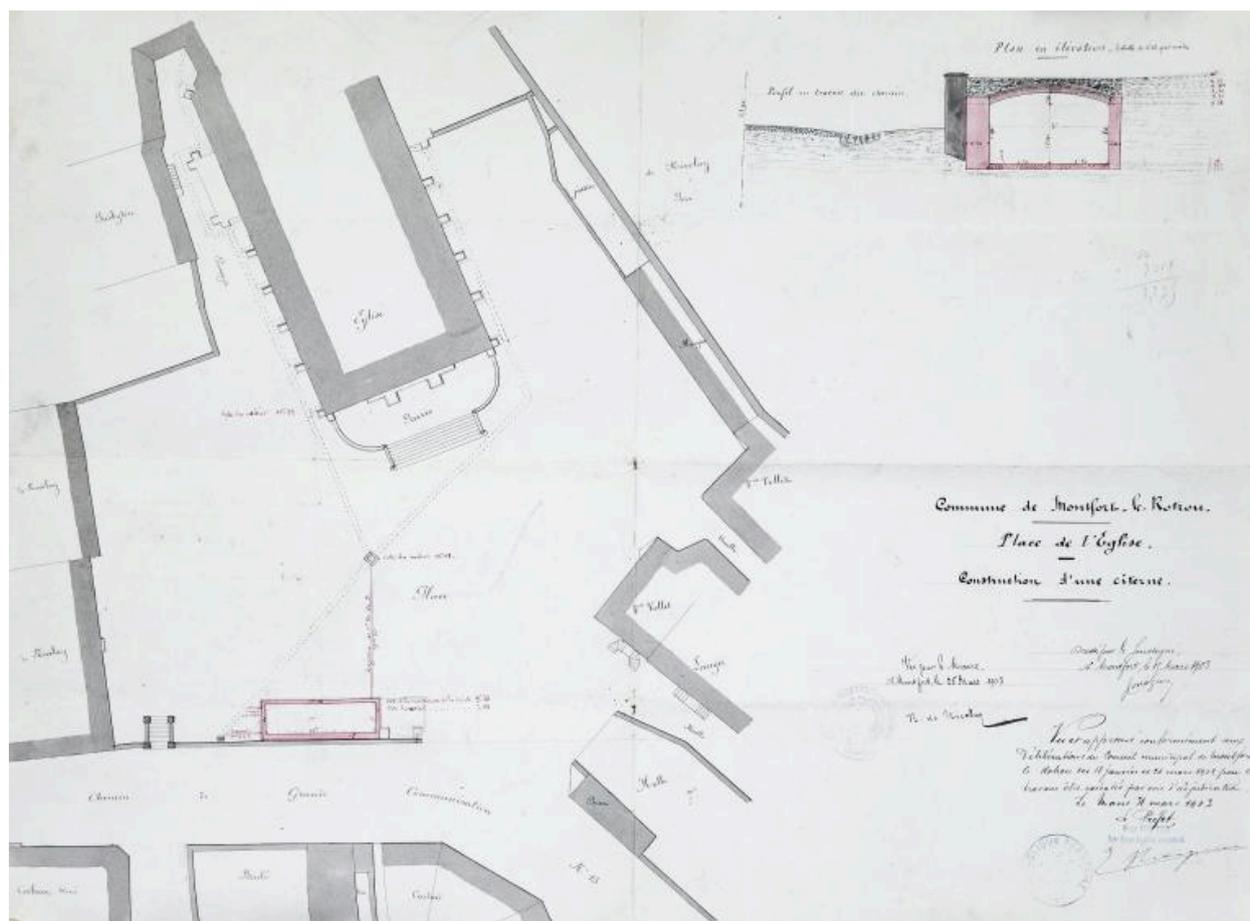
- **XIXe siècle : plans d'alignements, voirie urbaine de Montfort-le-Rotrou.** (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 1171).

IVR52_20197201482NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un plan de la place dressé pour la construction d'une citerne, 1903.

Référence du document reproduit :

- 1903 : plan de la place de Montfort-le-Rotrou dressé pour la construction d'une citerne. (Archives municipales de Montfort-le-Gesnois ; 1 O 6).

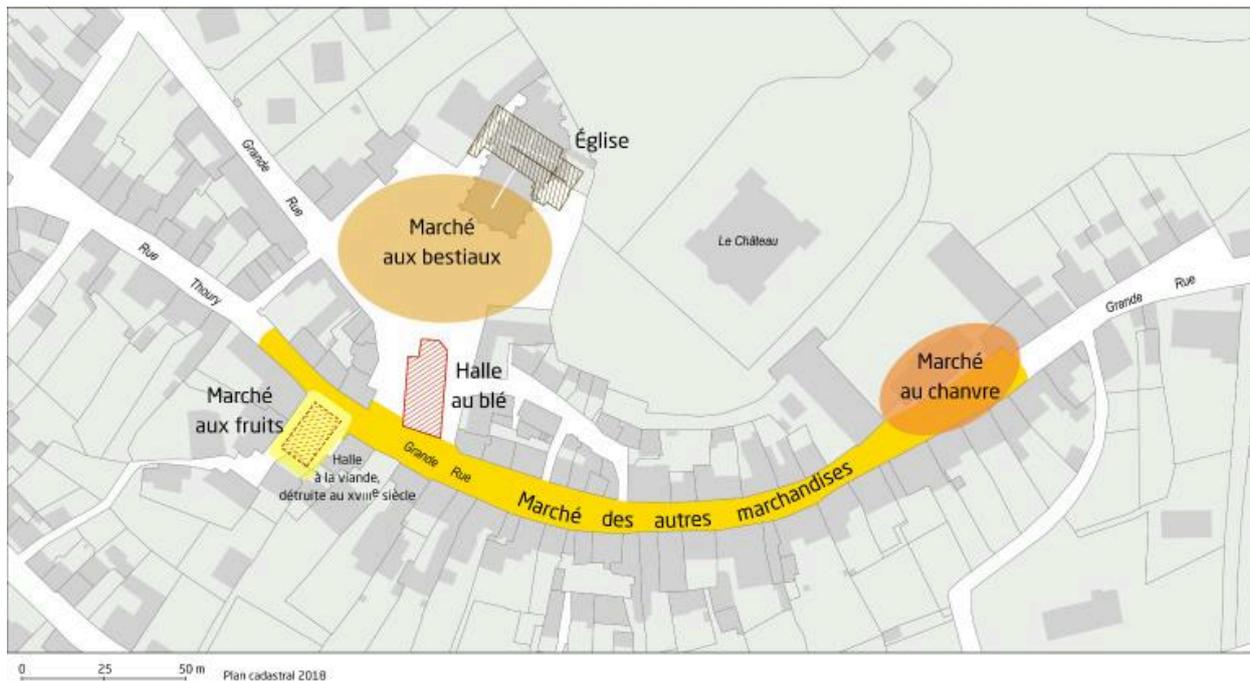
IVR52_20197200677NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives municipales de Montfort-le-Gesnois
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Montfort-le-Gesnois (72) - Restitution des espaces du marché et des dispositions de l'église de Montfort-le-Rotrou au début du XIX^e siècle



Les espaces du marché de Montfort-le-Rotrou au début du XIX^e siècle.

IVR52_20197201288NUDA

Auteur de l'illustration : Virginie Desvigne

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La halle, carte postale d'avant 1906.

Référence du document reproduit :

- Collection Goisedieu de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Collection particulière).

IVR52_20197201035NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La halle, carte postale d'avant 1906.

Référence du document reproduit :

- Collection Goisedieu de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Collection particulière).

IVR52_20197201036NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La halle, carte postale d'après 1906.

Référence du document reproduit :

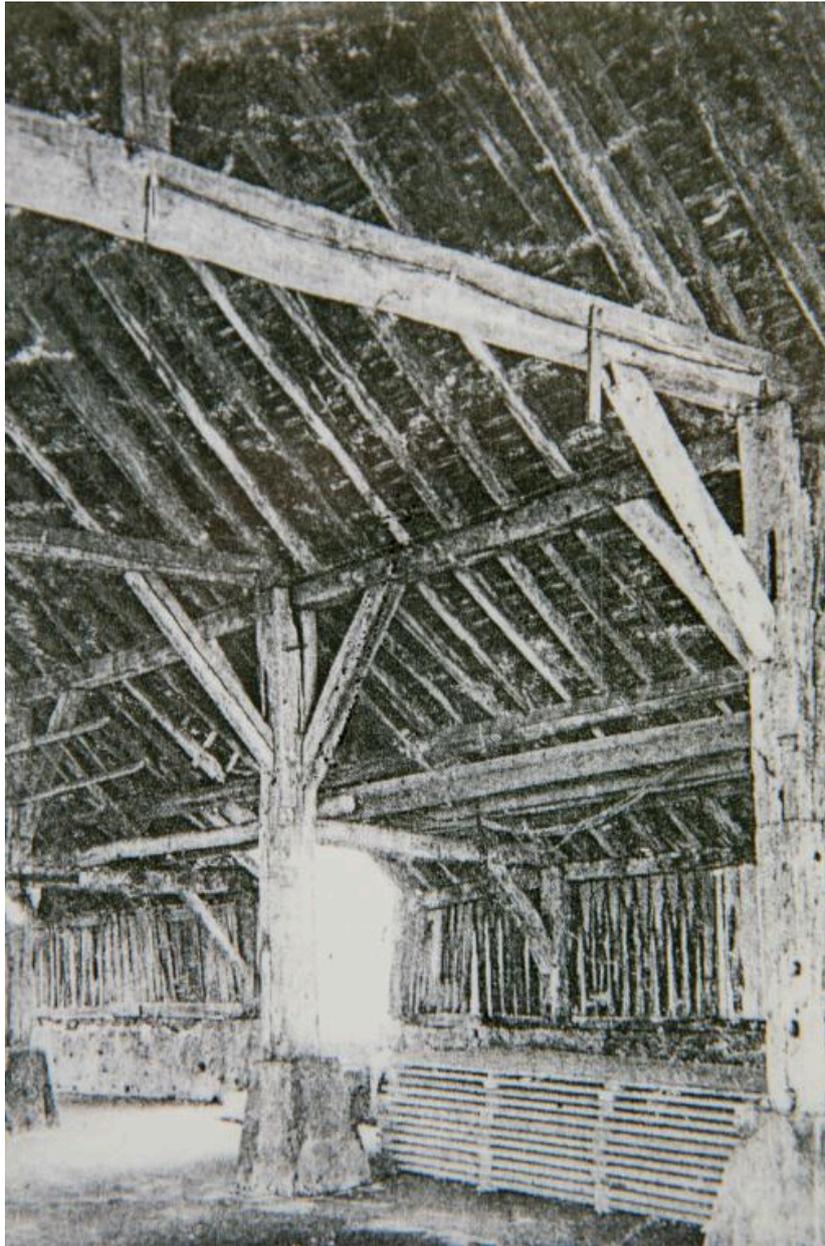
- Collection Goisedieu de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Collection particulière).

IVR52_20197201037NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une photographie de l'intérieur de la halle, début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Collection Goisedieu de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Collection particulière).

IVR52_20197201053NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La place, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Collection Goisedieu de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Collection particulière).

IVR52_20197201033NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La place, carte postale du milieu du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Collection Goisedieu de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Collection particulière).

IVR52_20197201034NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Des photographies de la halle en 1937, par Paul Cordonnier.

Référence du document reproduit :

- 1937 : photographies de la halle de Montfort-le-Rotrou, par Paul Cordonnier. (Archives départementales de la Sarthe ; 18 J 574).

IVR52_20197201453NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny, Auteur de l'illustration : Paul Cordonnier-Détrie

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Des photographies de la halle en 1937, par Paul Cordonnier.

Référence du document reproduit :

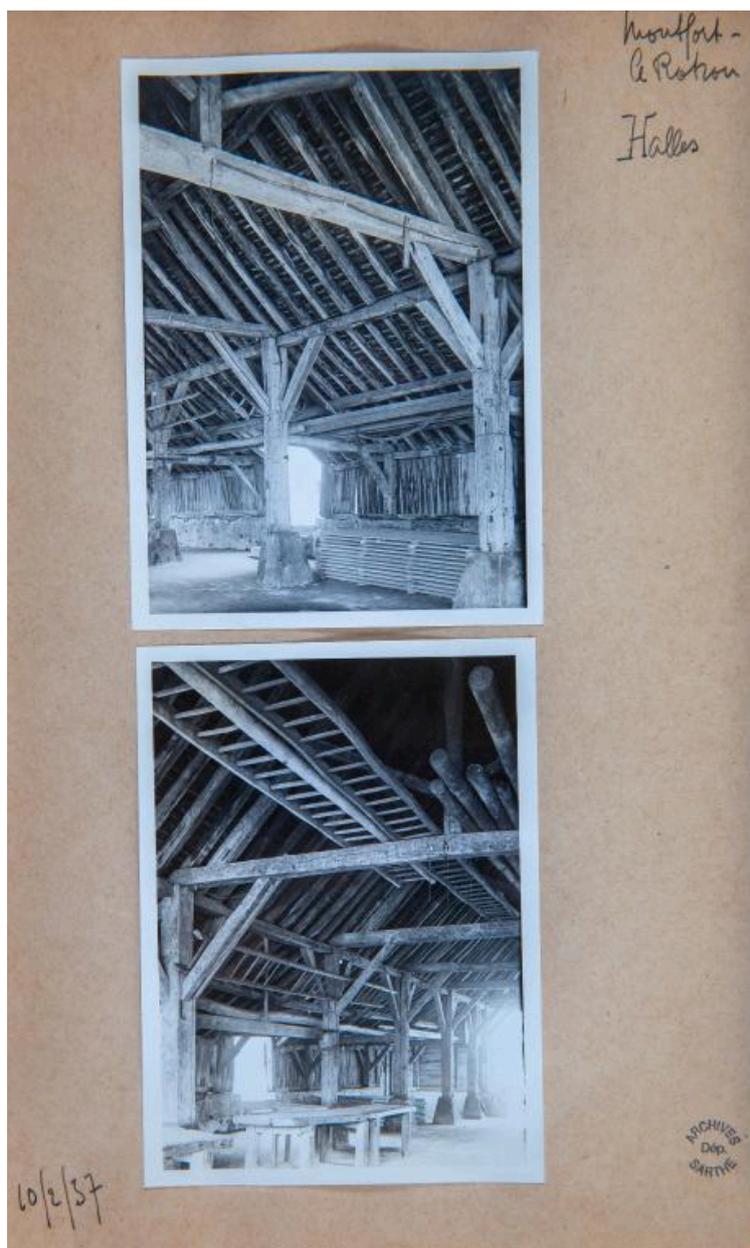
- 1937 : photographies de la halle de Montfort-le-Rotrou, par Paul Cordonnier. (Archives départementales de la Sarthe ; 18 J 574).

IVR52_20197201454NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny, Auteur de l'illustration : Paul Cordonnier-Détrie

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Des photographies de la halle en 1937, par Paul Cordonnier.

Référence du document reproduit :

- 1937 : photographies de la halle de Montfort-le-Rotrou, par Paul Cordonnier. (Archives départementales de la Sarthe ; 18 J 574).

IVR52_20197201452NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny, Auteur de l'illustration : Paul Cordonnier-Détrie

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La place.

IVR52_20197201509NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La place et l'église.

IVR52_20197200816NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le monument aux morts.

IVR52_20197200878NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation